



MINISTÈRE DES TRANSPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Saint-Pierre, le

07 JUIN 2026

Direction générale de l'Aviation civile Direction des services de la Navigation aérienne

Service de l'aviation civile de Saint-Pierre-et-Miquelon

Nos réf : 52607072

Affaire suivie par : Laurent DELAUNAY

laurent.delaunay@aviation-civile.gouv.fr

Tél. : 05 08 55 18 41

Objet : Consultation de prix

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me communiquer votre meilleure offre de prix, pour des travaux de réfection d'une partie de la clôture métallique à l'ouest de l'aéroport dernière le « LOCALIZER ».

Les travaux devront être exécutés avant le 30 novembre 2026.

Ceux-ci se feront sous escorte, dans les strictes conditions de sécurité et d'exploitation de l'aéroport.

De ce fait, les différentes interventions de l'entreprise feront l'objet d'un programme à établir en coordination avec la section exploitation aéroportuaire du service de l'Aviation Civile.

L'ensemble des personnels intervenant sur le site devra être titulaire d'un titre de circulation valide conformément à l'arrêté préfectoral relatif aux mesures de police applicables sur l'aérodrome de Saint-Pierre Pointe-Blanche.

Ces titres de circulation s'obtiennent localement auprès du service de l'Aviation Civile de Saint-Pierre et Miquelon et devront faire l'objet d'une demande au minimum **quinze jours (15)** avant le début des travaux.

Le descriptif des travaux est précisé dans l'annexe 1 de la présente lettre de consultation.

Les prix seront fermes ; ils comprennent tous les frais annexes, notamment la main d'œuvre, les fournitures, l'ensemble des frais de transport, l'immobilisation du matériel et les frais de personnel(s).

Votre proposition de prix, sera libellée et envoyée sous enveloppe soit à l'adresse ci-dessous :

**Service de l'Aviation Civile de Saint-Pierre-et-Miquelon
Aéroport Saint-Pierre-Pointe-Blanche - B.P. 4265
97500 SAINT-PIERRE ET MIQUELON**

soit déposée sur la plate-forme de dématérialisation des Marchés de l'État à l'adresse suivante :

BP : 4265 – Aéroport Saint-Pierre Pointe Blanche
97500 Saint-Pierre et Miquelon
Tél : 33 (0) 5 08 41 18 00

<http://www.marches-publics.gouv.fr>

où cette consultation est référencée **SACSPM06-26**

et devra me parvenir pour **le mardi 04 aout 2026 à 12 heures au plus tard (dépôt sur PLACE 16h00 heure de métropole)**.

Le seul critère pris en compte dans le cadre du jugement des offres sera le « prix le plus bas ».

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chef de service,

Christophe BOQUEN

Annexe 1 – Descriptif des travaux à réaliser

1 – Contexte d'installation :

Il s'agit de fournir et d'installer une nouvelle clôture métallique en lieu et place de la clôture métallique existante qui s'est dégradée au cours des années lors de la fonte des neiges.



Le principe retenu pour ces travaux consiste à installer une clôture provisoire en grillage léger type « grillage à poules », le temps de remplacer tous les éléments nouveaux, des parties verticales et horizontales composant cette clôture.

Cette clôture devra répondre aux exigences du service de l'Aviation Civile. La hauteur finale de 2 m est à respecter.

Les poteaux verticaux seront remplacés et traités en acier galvanisé.

Le grillage de clôture sera constitué d'un treillis en fils d'acier galvanisé à chaud de forme standard, le diamètre des fils sera supérieur ou égal à 4,5 mm.

L'ensemble des vis de fixation sera en acier galvanisé ou inoxydable pour limiter la corrosion.

2 – Conditions de mise en œuvre et prestations à prévoir : liste non exhaustive

Toutes les précautions devront être prises par l'entreprise pour limiter les nuisances générées par le chantier en termes d'intrusion et d'exploitation.

A ce titre il est indispensable de prévoir une clôture provisoire pour éviter toute intrusion sur l'aéroport.

L'utilisation d'engin de chantier à proximité de l'aéroport et du « LOCALIZER » nécessite une coordination avec la tour de contrôle pour permettre le bon déroulement des mouvements d'avions.

Le titulaire du présent marché ne pourra argumenter d'une méconnaissance des lieux et installations existantes pour une modification ultérieure de son offre, l'entrepreneur étant réputé avoir vu les lieux et s'être rendu compte de l'importance des travaux et de la nature des prestations à effectuer ainsi que toutes les difficultés pouvant résulter de leur exécution.

Après travaux, les lieux seront débarrassés de tous déchets du chantier et laissés en état de propreté satisfaisante. Les ouvrages et fournitures seront livrés en parfait état de propreté et d'achèvement.

3 - Responsabilité envers les tiers, état des lieux, obligations de l'entrepreneur

Un état des lieux est à réaliser par l'entrepreneur avant le démarrage et à la fin de ses travaux pour prendre en compte l'état des installations contrairement avec le représentant du pouvoir adjudicateur.

L'entrepreneur est réputé, par le fait de sa proposition de prix, avoir pris connaissance de la nature et de l'emplacement de l'opération, des conditions générales ou locales, des possibilités d'accès et de stockage de matériaux, des disponibilités en énergie électrique.

L'entrepreneur aura reconnu les lieux, les possibilités d'accès des engins et véhicules, les conditions d'exécution des travaux, etc...

De plus, pendant toute la durée du chantier, l'entrepreneur sera responsable de tous les dégâts causés par le chantier d'une manière générale, à la propriété des tiers. Il est implicite qu'il devra la remise en état de tout ouvrage détérioré. A cet effet, il devra contracter toutes assurances nécessaires couvrant les risques et recours des tiers.

L'entrepreneur soumissionnaire sera réputé avoir pris connaissance parfaite des lieux et en général, de toutes les conditions pouvant en quelque manière que ce soit, influencer sur l'exécution, la qualité et le prix des ouvrages à exécuter.

L'entrepreneur devra, en outre, suppléer par ses connaissances professionnelles et son expérience, aux compléments de détails manquant aux pièces du dossier technique, en cas d'omission dans la description écrite ou graphique des ouvrages.

Durant la période réservée à l'étude de prix, et en tout état de cause avant le dépôt de soumission, il sera tenu de signaler par écrit au représentant du pouvoir adjudicateur, toute erreur ou omission qu'il pourrait relever ainsi que toute anomalie qu'il estimerait préjudiciable à la bonne conservation de l'œuvre.

En conséquence :

- a) il ne pourra prétendre, en cas d'omission, à aucune majoration du prix forfaitaire ;
- b) il ne pourra jamais arguer que des erreurs ou des omissions puissent le dispenser d'exécuter tous les ouvrages de sa profession, ou fassent l'objet d'une demande de supplément sur les prix soumissionnés.

Le rôle du représentant du pouvoir adjudicateur se limite en la fourniture des éléments en leur possession jugés nécessaires par l'Entrepreneur pour mener à bien sa mission.

4 – Localisation du chantier



5 – Description des travaux

Le type de clôture à proposer devra être conforme au modèle décrit et sera composé de poteaux en acier galvanisé, d'un treillis également en acier galvanisé et de 5 fils de tensions fixés avec accroches en acier inoxydable.



Image 1

Chaque poteau ser recouvert d'un bouchon plastique comme indiqué sur l'image 2 ci après :



Image 2

Les accroches métalliques en acier inoxydable auront les dimensions suivantes :

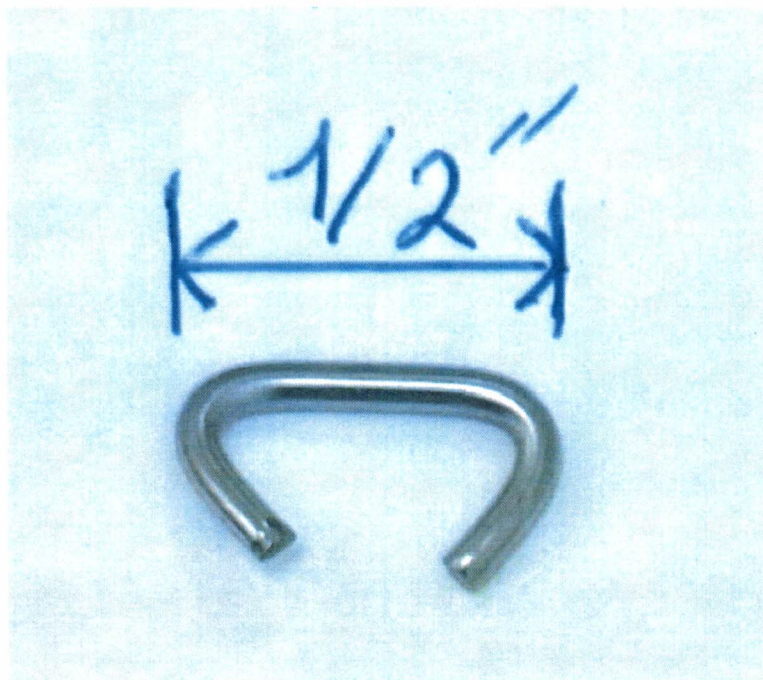


Image 3



Image 4

6 – Décomposition du prix global et forfaitaire

Description	Unité	Quantité	Prix unitaire	Prix total
1- Fourniture et pose d'une clôture provisoire en acier galvanisé, type « grillage à poules » y compris poteaux verticaux pour empêcher les pénétrations d'animaux. <u>Hauteur minimale 1 m</u> Cette clôture provisoire sera inspectée tous les jours et déplacée au besoin.	Mètre linéaire	20 Selon ouverture		
2- Démontage de la clôture existante et évacuation des déchets métalliques, y compris toutes sujétions	Mètre linéaire	252		
3- Fourniture et pose d'une clôture en acier galvanisé composée de : - poteaux en acier galvanisé avec forme spécifique (voir images), ancré dans les massifs béton, écartement entre chaque poteau : 2,5 m - treillis en acier galvanisé, en fil de 4,5 mm, y compris éléments de fixation en éléments galvanisés ou inoxydables - 5 fils de tension installés à intervalle régulier (Voir image 1,2,4)	Mètre linéaire Unité Mètre linéaire	252 80 252		
4- Remplacement de l'ensemble des poteaux par des poteaux neufs ancrés avec massif béton trapézoïdaux, y compris toutes sujétions	Unité	80		
5- Fourniture et mis en œuvre de bouchons en plastique sur les poteaux en acier galvanisé, y compris toutes sujétions (Voir image 3)	Unité	80		
PRIX TOTAL				